

AnanaBio – 26/01/2016 ARMEFLHOR

CR réunion – thème : réseau Ferme du projet

Présents :

ARMEFLHOR : Gaëlle Tisserand, Elisa Bertin,

AROPFL : Ketty Inguehe, Aurélie Dijoux,

CIRAD : Georget Tullus, Bernard Abufera, Marie Darnaudery, Thierry Michels, Fabrice Le Bellec.

L'objet de la réunion était de définir le réseau des 5 fermes suivies dans le cadre du projet et d'arrêter les modalités de leur suivi.

Sont retenus pour représenter les types de producteur identifiés selon leurs pratiques (typologie de stage M2 de Tiphaine Cambournac):

Nom du producteur	lieu	Personne en charge du suivi et fréquence	observations
Bègue (frère)	Grand Tampon/Ligne Paradis	Ketty Inguehe tous les 15 jours – Le producteur procède à un enregistrement autonome de ces pratiques	Déjà suivi dans le cadre du réseau référence végétal mais pas à l'échelle de l'exploitation. Il convient d'étendre le suivi à toutes les cultures.
Sauveur Georges	Tampon 400	Elisa Bertin tous les 8-10 jours– Le producteur procède à un enregistrement autonome de ces pratiques	Exploitation en Bio mais pas d'ananas actuellement. Mise en place d'une parcelle dans le cadre du projet. La surface et l'implication du producteur sur cette parcelle restent à définir.
Boyer Loïc	Chemin de ceinture	Georget Tullus tous les 15 jours– Le producteur procède à un enregistrement autonome de ces pratiques	Suivi depuis 1.5 an

Hubert Jacques-André	St André	Bernard Abufera tous les 15 jours– Le producteur procède à un enregistrement autonome de ces pratiques	Suivi depuis 1.5 an
Mézino	Petite-Ile	Marie Darnaudery tous les 15 jours – Le producteur procède à un enregistrement autonome de ces pratiques	Suivi depuis 1.5 an

La version Agref 'recherche' est retenue pour assurer ces suivis. Ketty Inguehe et Elisa Bertin sont en cours de formation à cette version de l'outil de suivi. L'exploitation entière est suivie. Suivant le niveau de complexité du parcellaire un suivi plus léger des cultures autres que l'ananas peut être envisagé. Dans ce cas, les modalités du suivi seront définies avec l'équipe.

Un diagnostic initial d'exploitation ainsi que la formalisation de l'itinéraire technique/tactique du producteur sera réalisé avec les producteurs engagés, Thierry Michels et/ou Marie Darnaudery accompagneront la démarche en binôme avec le référent producteur. Compter 2 à 3 heures d'entretien. Ces diagnostics doivent être réalisés dans les 2-3 mois. Ce temps d'échange avec le producteur sera mis à profit pour lui présenter le projet AnanaBio et son investissement dans ce réseau. Un conventionnement entre les parties (producteurs/porteur du projet) est nécessaire. Thierry Michels se propose d'envoyer un exemple de conventionnement.

Ketty Inguehe nous informe que Mr Bègue aura probablement la possibilité d'accueillir un essai sur sa parcelle notamment si son projet d'extension en cours est validé. Plus globalement, à l'échelle du projet, nous décidons de répertorier systématiquement les essais en milieu réel à mettre en place dans le cadre de ce projet au fur et à mesure des réunions 'thématiques' et un partage systématique de ce 'catalogue' avec les personnes chargées du suivi de fermes afin que ces essais soient proposés en priorité aux producteurs du réseau.